

REGLEMENT SPORTIF

SAISON 2023 / 2024



SOMMAIRE

I – DEFINITIONS	3
II – ORGANISATION DES COMPETITIONS	5
II-1) Organisation d'une épreuve	5
II-2) – Conditions générales pour participer aux épreuves	5
II-3) – Inscription à une épreuve :	7
II-4) – Déroulement d'une épreuve :	7
III – RESULTATS DES EPREUVES	9
IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES	9
V – COUPE DE LA CLASSE OPTIMIST	9
CALENDRIER 2024	11
ANNEXE B :	12
PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES	12
ANNEXE D :	18
GRADATION DES GROUPES SUR LA CIP, L'OPTI-CUP ET LA CIE	18
ANNEXE F :	20
PERSPECTIVES COUREURS (PARCOURS TYPE)	20

I – DEFINITIONS

Classe Optimist France (COF)	Association de classe affiliée à la FF Voile. Ses statuts sont disponibles sur le site http://promotion-optimist.fr/
RS	Le Règlement Sportif est disponible sur le site de la COF dès sa validation. Il contient ses annexes. Tout avenant au RS fait l'objet d'une modification du RS et de sa mise à jour sur le site.
Saison	La saison couvre la période du 1er Septembre 2023 au 31 Août 2024.
Catégories	4 catégories d'âge peuvent participer à la SAISON 2023/2024: <ul style="list-style-type: none">• Poussins : né(e)s en, 2015, 2016 et 2017• Benjamins : né(e)s en 2013 et 2014• Minimes : né(e)s en, 2010, 2011 et 2012• Cadets : né(e)s en 2009. Les Poussins de 2015, 2016 et 2017, sont autorisés à participer aux inter ligues de printemps, mais pas à la Coupe Internationale de Printemps (CIP), ni à l'Opti Cup. (aucune dérogation ne sera accordée)
CNCP	Classement National des Classes et des Pratiques, édité et élaboré par la FF Voile qui prend en compte, en fin de saison, 1 épreuve grade 3 (France minimes et épreuves internationales coef. 10), 2 épreuves grade 4 (coef. 6), 3 épreuves grade 5A (coef. 2), 3 épreuves grade 5B (coef. 1), et 5 épreuves grade 5C (coef. 0,5).
Coupe de la Classe	Ce classement coureur fera l'objet d'une remise des prix, à la suite de la CIE, avec valorisation par catégorie, (Minime/Cadet et Benjamin) selon les palmarès habituels de la classe.
Criterium	Concerne les coureurs Benjamins n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL et Poussins ayant ou non participé à une inter ligue. Un poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans les 2 premiers tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin Qualifié. Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral pourra participer en Critérium. Son classement se fera par extraction, sans recalcul.
Benjamin Qualifié	Coureur Benjamin ayant participé à une épreuve de Grade 4. Un benjamin, ayant participé à une seule inter ligue (locale), hors CIP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium à la CIE.
Division 1 D1	Groupe fermé limité à 70 coureurs français sur la CIP ; composé des 40 premiers coureurs minimes/cadets (avec licence française), sélectionnés lors de l'Opti Cup. Ce groupe sera complété lors des inter ligues de printemps de

Zone

30 coureurs non encore sélectionnés, issus des trois zones d'inter ligues, de 3 coureurs des DOM TOM, et de 10 coureurs étrangers.

Ligue

Correspond à un regroupement de plusieurs **Ligues** pour les épreuves de **Grade 4 IL**.

Grade 5

Epreuves de Grade 5A, 5B, 5C organisées au sein des **Ligues** (calendrier défini par les **Ligues**).

Grade 4 IL

Epreuves Inter ligues réservées aux coureurs issus de la zone, et sélectionnés sur niveau technique par les entraîneurs de chaque **Ligue**.

Répartition en **Zones** :

Zone Nord : **Ligues** 5-20-304-102

Zone Sud-Ouest : **Ligues** 7-892

Zone Sud Est : **Ligues** 10-29-333-112

Zone Outre-Mer : **Ligues** 25-26-30-31-32

Les **Ligues** ou territoires sans façade maritime, 156-789-21..., peuvent choisir leur lieu de participation. Il est conseillé de respecter les recommandations fédérales du Plan Carbone.

CIP

Coupe **INTERNE** de Printemps : épreuve réservée aux **Minimes/Cadets** et **Benjamins de niveau technique 3 avéré**. Comportant un groupe D1 de 70 coureurs et un groupe D2 en Minimes

CIE

Coupe Internationale d'Été : épreuve ouverte à tous les coureurs (**Criterium** inclus).

Opti Cup

Epreuve nationale grade 4 organisée au Cap d'Agde, réservée aux Minimes/Cadets et Benjamins de niveau technique 3 avéré, et servant de support à la qualification du groupe D1 de la CIP

CFM

Championnat de France **Minimes** (*organisation et sélections FF Voile*).

Codification internationale selon FFVoile

Epreuves Internationales (voir annexe B)
Championnat du Monde individuel garçons et filles
Championnat d'Europe individuel garçons
Championnat d'Europe individuel filles
Championnat d'Europe de course par équipes

Comité de sélection

Emanation du conseil d'administration, statuant dans les circonstances exceptionnelles. Composition : Président, vice-président, responsable de la commission sportive, cadre fédéral référent, responsable de la commission déplacements internationaux.

Délégué de Ligue

Désigne les délégués de série Optimist qui ont fait acte de candidature auprès du Président de l'association de classe pour représenter les coureurs de leur Ligue auprès de l'association de classe.

II – ORGANISATION DES COMPETITIONS

II-1) Organisation d'une épreuve

II-1-1) Cahier des charges Organisateur

Les épreuves **Grade 4 IL, CIP, CIE et Opti Cup** sont soumises à un cahier des charges. Celui-ci doit être demandé par l'organisateur à l'association de classe (*téléchargeable sur le site de la classe: <http://promotion-optimist.fr/>*).

Ce cahier des charges doit être validé et signé par l'organisateur et retourné au Président de l'association de classe, avant désignation définitive.

Les clubs organisateurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que l'avis de course et les annexes aux instructions de course type, élaborées par l'association de classe, respectent ce cahier des charges ainsi que le **RS** en vigueur au moment de l'épreuve.

II-1-2) Règlement sportif

Les épreuves CIP, CIE et Opti Cup, Grade 4 IL, et 5A, 5B, doivent être conformes au présent RS.

II-1-3) Modifications du calendrier

Les modifications du calendrier sont du ressort des **Ligues** pour les régates de **Grade 5A, 5B, 5C** et de la FF Voile pour les épreuves **Grade 4 IL, CIP, CIE et Opti Cup**.

II-2) – Conditions générales pour participer aux épreuves

II-2-1) Coureurs

Tout coureur doit :

- Être titulaire d'une licence FF Voile **compétition** en cours de validité avec signature de l'autorité parentale
- Être adhérent à l'association de classe et à jour pour le dépôt des divers documents bateaux sur le site : copie de la page 1 recto-verso du livret IODA **de l'Optimist déclaré sur l'épreuve**, et être en possession de la copie de ces documents (Ne pas se déplacer avec les originaux)
- Être en conformité avec l'avis de course
- Être qualifié pour participer à une régata **Grade 4 IL, CIP et Opti Cup**
- Avoir une voile certifiée conforme (cf. charte des mesureurs téléchargeable sur le site de la classe : <http://promotion-optimist.fr/jauge/index.php>)
- Pour les benjamins et Poussins : arborer une bande noire en haut de la voile (largeur 40 à 50 mm et de longueur 400 à 600mm)
- Fournir **au plus tard à la clôture de la confirmation des inscriptions**, le **formulaire internet** de la feuille d'engagement de conformité à la jauge et Téléchargeable sur le site de l'épreuve concernée. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en cours d'année, elles feront l'objet d'un avenant. (Élaboration d'un QR Code).

II-2-2) Coureur en situation de handicap

Pour un coureur en situation de handicap physique, le Comité Technique de la classe autorise une dérogation aux règles de classes pour une adaptation du bateau permettant de compenser le handicap du coureur.

Cette dérogation sera valable une fois pour toute sur l'ensemble des régates disputées sur le territoire français jusqu'au Championnat de France.

Le Comité Technique pourra demander un avis à la Commission Voile Handivalide de la FF Voile.

II-2-3) Minima d'accès

Accès aux épreuves de **GRADE 4** : invitations sur Niveau Technique :

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4** doivent être d'un niveau supérieur ou égal au Niveau Technique Fédéral 3 (voir annexe E des Niveaux Techniques), laissé à l'appréciation des **Ligues et de leurs entraîneurs**.

- Lors des régates, au plus tard à la confirmation d'inscription, chaque coureur doit mentionner le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve**.
- L'entraîneur doit mentionner au comité de course et d'organisation la liste complète des coureurs (maximum 10) sous sa responsabilité et **s'engager sur l'acquisition effective du niveau technique requis**.
- En cas de manquement, émission d'un rapport aux **Ligues** et au président de la commission sportive de l'association de classe, par les **DL** concernés dans le cas éventuel de coureurs en difficulté.

Accès aux épreuves inter ligues de grade 4 (Grade 4 IL) :

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4 IL** doivent être en outre, issus de la zone concernée.

Accès à l'Opti Cup :

L'accès à l'**Opti Cup** est ouvert aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, sans restriction de zone géographique.

Les coureurs Benjamin devront avoir déjà participé à une épreuve de grade 4 ou a minima avoir été classé dans le rond or du groupe criterium de la CIE.

Accès à la CIP :

L'accès à la **CIP** est ouvert, sans restriction de zone géographique, aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, pour le groupe D2, et aux 70 coureurs français qualifiés pour le groupe D1.

- Les **40** premiers coureurs (**25 garçons et 15 filles**) avec licence FF Voile de l'Opti Cup sont retenus dans ce groupe
- **30** coureurs, de l'inter ligue de début avril **non encore sélectionnés** sur l'Opti Cup. La répartition des places par zones métropolitaines se fera au prorata des Inscrits minimes/cadets et adhérents à la classe au 15 mars, et sera diffusée avant la régata

Seront également invités dans le groupe D1,

- **1** coureur de la zone Antilles sélectionné sur un championnat local (SNI de Schoelcher et ligue

de Guadeloupe, ...)

- 2 coureurs des Territoires d'Outre-Mer (Réunion, Nouvelle Calédonie, ...)
- 10 coureurs suisses.

En cas de non-participation des coureurs Suisse ou Ultra-marins, les places seront reportées sur l'inter ligue d'avril.

II-3) – Inscription à une épreuve :

Grade 5 : en conformité avec le règlement sportif de la **Ligue** concernée.

Grade 4 : une préinscription et paiement en ligne pourront être prévus, voire obligatoires, selon le souhait du club organisateur, et en respect du cahier des charges de l'association de classe
Attention : un coureur pré inscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.

La fiche d'inscription coureur doit indiquer le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve**.

II-4) – Déroulement d'une épreuve :

Il est conforme à la politique sportive jeune de la FF Voile et aux recommandations fédérales.

Le temps cible recommandé sur l'eau (mise à l'eau + temps d'attente + temps de course) est de 4 heures pour les benjamins et de 6 heures pour les Minimes. Il est à la discrétion des comités de course qui doit tenir compte du contexte (précipitations, ensoleillement, température, courants, ...).

Jauge :

La charte des mesureurs est disponible sur le site de l'association de classe.

II-4-1) Epreuves Grade 5A Ligue

Elles sont conformes au règlement sportif de la Ligue concernée, et conformes au règlement de la FF Voile pour les sélections au CFM (*Décision de CA de la FF Voile*).

Lorsque le départ **Minimes/Cadets** et **Benjamins** est commun, le 1er **Benjamin** détermine le temps limite pour l'ensemble des coureurs.

II-4-2) Epreuves de Grade 4 (IL, CIP, CIE, Opti Cup)

Les épreuves **Grade 4** sont ouvertes aux coureurs français autorisés (II-2-1 et II-2-2) et aux coureurs étrangers de même catégorie d'âge.

Le classement final de l'épreuve se fera avec la totalité des participants français et étrangers.

Au-delà de 90 coureurs inscrits en **Minimes/Cadets**, ou **Benjamins**, une course par poules pourra être constituée. La décision sera prise en concertation avec le président du comité et les représentants de la commission sportive de la classe.

Les départs **Benjamins** et **Minimes/Cadets** peuvent être communs, à l'appréciation des représentants

de la commission sportive de l'association de classe.

Sur les IL de 3 jours ou plus, en cas de poules, il pourra y avoir une phase finale après 2 jours de qualification, sous réserve que 4 courses au moins aient été validées

Deux courses sont nécessaires pour valider toutes les épreuves de grade 4, et à partir de quatre courses courues et validées, une course est retirée pour le classement final de l'épreuve.

II-4-3) CIP

Les coureurs **Minimes/Cadets**, **D2** d'une part, et les **benjamins d'autre part**, effectuent **2** jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent, et éventuellement Bronze, sous réserve qu'au moins **4** courses soient validées.

Les coureurs D1 courent ensemble la totalité de l'épreuve.

3 courses au moins sont nécessaires pour valider les sélections internationales.

Les coureurs D2 seront classés à la suite des coureurs du rond D1.

II-4-4) CIE

La CIE est ouverte à tous les coureurs (classés ou non) français et étrangers, nés entre 2009 et 2017.

- **Les Minimes/Cadets** d'une part
- **Les Benjamins Qualifiés**, ayant participé à une épreuve de Grade 4, d'autre part.
- Les coureurs **Benjamins**, n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL ou CIP, et les **Poussins** courent en catégorie **Criterion**

Un coureur benjamin dernière année (né en 2013), pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, participer à la CIE en Minime. Dans ce cas, au classement coureur (CNCP), il marquera les points correspondant à son score chez les minimes, et ne pourra pas être classé devant le 1^{er} coureur benjamin qualifié, ni prétendre à une sélection offerte aux benjamins sur l'épreuve (type Schoelcher ou autre invitation).

Un Benjamin, ayant participé à **une seule inter ligue** (locale), hors CIP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium.

Un Poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans les 2 premiers tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin qualifié s'il est dans sa dernière année de poussin.

Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) **et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral** pourra participer en Criterion. Cependant, il ne pourra pas prétendre à la victoire parmi les benjamins.

Les coureurs sont répartis dans les groupes¹ suivants :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ● Groupe Criterion Benjamins/Poussins | Groupe CR |
| ● Groupe Criterion Minimes | Groupe CRM si au moins 15 coureurs |
| ● Groupe Benjamins Qualifiés | Groupe BQ |
| ● Groupe Minimes/Cadets | Groupe MC |

¹ voir Annexe D pour la gradation FF Voile des différents groupes.

Si des groupes courent ensemble, le classement par groupe se fera par extraction, sans recalcul de points.

II-4-5) Opti Cup

Les coureurs effectuent 2 jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent et éventuellement Bronze voire Emeraude, sous réserve qu'au moins 4 courses soient validées.

III – RESULTATS DES EPREUVES

Les classements **Benjamins** et **Minimes/Cadets** sont obligatoirement distincts.

Les coureurs étrangers admis à courir sont pris en compte pour le classement de l'épreuve, comme tous les autres coureurs.

Tout classement et proclamation des résultats **Benjamins** et **Minimes/Cadets** doit mentionner et récompenser ;

A la CIP, CIE et Opti Cup :

- ➔ Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles en Minimes (D1 et D2 à la CIP) et en Benjamins,
- ➔ Le premier garçon et la première fille minimes 1ère année (nés en 2012), en D1 et D2 à la CIP.
- ➔ Le premier garçon et la première fille benjamin(e)s 1ère année (nés à partir de 2014)

En plus, à la CIE :

- ➔ En CRITERIUM : Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles poussins (nés en 2015 et après).

En plus, à la CIP et la CIE :

- ➔ Les 3 premières équipes de course par équipe

Sur les épreuves inter ligues, les poussins autorisés à courir, sont inclus au groupe benjamin, sans récompense spécifique.

IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES

En application du règlement fédéral.

V – COUPE DE LA CLASSE OPTIMIST

La classe met en place un classement pour les Minimes/Cadets et les Benjamins, sur l'ensemble des épreuves de grade 4 pour la saison 2023/2024

Epreuves prises en compte :

- Opti-Cup 2023
- 2 inter ligues 2024
- CIP 2024
- CIE 2024

Le classement se fera sur les 4meilleurs résultats (incluant obligatoirement la CIE et l'Opti Cup)

La remise des prix aura lieu lors de la CIE 2024, conformément à nos palmarès habituels et sera dotée grâce par le(s) nouveau(x) partenaire(s) de la classe.

ANNEXE A :

CALENDRIER 2024

	Opti Cup 2023	IL N°1	CIP/ Flotte	CIP/CPE	ILN° 2	CIE	Opti Cup 2024
	24 au 28 oct 2023	30 mars au 1 avril Pâques 2024	20 au 25 Avril 2024	26 au 28 Avril 2024	18 au 20 mai 2024	13 au 19 juillet 2024	23 au 27 oct 2024
NORD OUEST	CAP D'AGDE (34)	SNPHAVRE	LA ROCHELLE (17)	LA ROCHELLE (17)	CNBPP	GRANVILLE (50) - à confirmer	CAP D'AGDE (34)
SUD OUEST		ROYAN			CNBPP		
SUD EST		FOS sur Mer			ANTIBES		
OUTRE MER ANTILLES	GUADELOUPE Coupe de N'wel						
	MARTINIQUE Semaine de Schoelcher du 10 au 13 février 2024						

A titre exceptionnel, afin de permettre le regroupement des équipes, les coureurs sélectionnés au mondial et à l'europeen, sont autorisés à courir l'interligue de printemps en dehors de leur zone de regroupement, sur une zone définie par l'association de classe.

ANNEXE B :

PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES

Cela concerne :

- Le championnat du Monde
- Le championnat d'Europe individuel
- Le championnat d'Europe par équipe

Seuls les coureurs licenciés FF Voile Minimes/Cadets peuvent prétendre aux sélections.

Les coureurs Monégasques, gardant leur souveraineté à l'international, ne peuvent prétendre aux sélections.

I - Modalités de sélections des coureurs :

Les coureurs candidats à une ou des sélections internationales : Championnat du Monde, Championnat d'Europe individuel, invitations au Maroc, **devront faire acte de candidature** auprès de l'association de classe, sur un formulaire qui sera mis en ligne et la déposer **au plus tard lors de la confirmation d'inscription de la CIP**

Ces listes seront publiées lors de la CIP pour vérification par les intéressés.

En cas de candidatures multiples, les coureurs seront retenus dans l'ordre de leur choix indiqué à l'inscription.

Les coureurs sélectionnés devront confirmer leur inscription dans les 7 jours suivants la proclamation de la sélection en versant 400€ d'acompte par virement bancaire sur le compte de la Classe Optimist France dont le RIB leur aura été communiqué au préalable. En cas de désistement injustifié, le montant sera acquis à l'association.

I-1) Championnat du Monde, et Championnat d'Europe individuel.

Seule la CIP D1 est prise en compte pour ces 2 championnats :

- a.) **Le championnat du Monde 2024** aura lieu en **Argentine, à Mar Del Plata du 5 au 15 décembre 2024**. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. Les 4 premiers coureurs au scratch, quel que soit leur sexe sont sélectionnés au **championnat du Monde**. Le **5^{ème} au scratch sera sélectionné si au moins une fille a déjà été sélectionnée dans les 4 premiers coureurs**. A défaut, la première fille au scratch sera sélectionnée sous réserve d'être dans les 20 premiers français du groupe D1.

Les coureurs qualifiés au mondial (qui a lieu en décembre 2024) et qui changeraient de support en 2024/2025, doivent s'engager à participer à l'Opti Cup 2024, sous peine de perdre leur sélection.

- b.) **Le Championnat d'Europe** aura lieu en **Italie** à Carrera, **du 29 juin au 06 juillet 2024**. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. Après retrait des 5 coureurs qualifiés au championnat du Monde, les **3 premières filles** et les **4 premiers garçons** sont sélectionnés au championnat d'**Europe Individuel**.

En cas d'égalité de points, il sera fait application du système ISAF annexe A 8.

Si l'épreuve de l'Opti Cup n'est pas validée, la CIP se courra sans groupe D1. Les coureurs seront sélectionnés en totalité par ordre du classement définitif de la CIP.

Si l'épreuve de la CIP n'est pas validée le comité de sélection s'appuiera sur le classement de l'Opti Cup et sur les classements des épreuves de grade 4 validées (hors Schoelcher et coupe de Nwel pour les métropolitains)

En cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de l'équité des sélections, le comité de sélection est habilité à adapter les règles de sélection. Il tranche souverainement les litiges découlant de leur application par un vote à la majorité. En cas d'égalité, le vote du président sera prépondérant.

Le comité de sélection pourra rejeter une candidature aux diverses sélections ou exclure un coureur sélectionné si durant la saison, et après les épreuves de sélection, un coureur, coach, ou entourage proche, ont fait l'objet de retours négatifs circonstanciés ou plaintes à la Classe Optimist de la part de la FF Voile, de la commission d'arbitrage, des classes Optimist étrangères ou de l'association internationale de classe Optimist (IODA).

I-2) Championnat d'Europe par équipe

Le Championnat d'Europe par équipe aura lieu à Monaco, mi-octobre 2024. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat.

La sélection se fera sur l'épreuve de course par équipe de la CIP du 26 au 28 avril 2024 après la course en flotte, en 4X4, parmi l'ensemble des équipes françaises et étrangères, de composition libre.

Les équipes visant une sélection devront présenter une équipe mixte composée de 2 garçons et 2 filles.

Les coureurs sélectionnés au championnat d'Europe individuel peuvent participer à la sélection au championnat d'Europe par équipe, et se sélectionner.

Les coureurs sélectionnés au championnat du Monde participeront à l'épreuve de sélection, sur invitation, sans possibilité de sélection (réglementation IODA).

La participation à l'épreuve de Venise fera partie du programme préparatoire de l'équipe de CPE. La participation à cette épreuve est OBLIGATOIRE. Si un des coureurs de l'équipe ne peut y participer, il devra être remplacé. Dans le cas contraire, l'équipe ayant finie en 2^e place lors de la CPE de la CIP sera sélectionnée pour participer au championnat d'Europe. La classe se chargera d'obtenir une invitation pour les coureurs, et prendra en charge les frais d'inscription. Les avances de frais réalisées par la classe (ex : Coach Boat) seront intégralement dues à la classe.

II - Modalités de sélections des entraîneurs :

Pour les diverses épreuves internationales, les entraîneurs (bénévoles) feront acte de candidature auprès du responsable de la commission sportive : commission-sportive@promotion-optimist.fr.

Si l'aide fédérale est reconduite, la classe donnera sa préférence au cadre fédéral mis à disposition pour l'épreuve

L'association de classe met en place une aide financière, par convention avec la structure d'origine de l'entraîneur. Cette aide est fixée à 130€ par jour pour 2022/2023.

Dépôts des candidatures

Le plus tôt possible !

Avant la fin de l'épreuve de sélection pour l'Europe par équipe pour les championnats du Monde et d'Europe. Avant la fin de l'Opti Cup pour le championnat d'Afrique du Nord.

L'entraîneur **dépose sa candidature** et indique si elle est conditionnée ou non par la présence de coureurs de sa ligue, son CDV, son club, et **présente un projet** d'entraînement en amont du championnat, et d'organisation pour la ou les épreuves internationales.

- **A la fin du championnat qualificatif :**

- **Réunion de concertation** en présence des entraîneurs postulants, et des membres de la commission sportive.

- Réunions des coureurs sélectionnés par championnat, et de leur famille.

- **Choix définitif de la commission sportive de l'entraîneur et du Team-leader**

Pour les championnats du Monde et d'Europe, en avril 2024, la commission sportive désigne :

- ➔ Soit une doublette d'entraîneurs, dont l'un sera Team Leader
- ➔ Soit un entraîneur et un team-leader, coopté parmi les parents.

Les différents contrats seront transmis 15 jours maximum après la CIP.

Les entraîneurs seront retenus, non seulement selon l'origine géographique des coureurs sélectionnés, mais sur la base de leur projet et de leurs compétences, entre autres :

- Maîtrise de l'anglais
- Compétences techniques nautiques
- Capacité à instaurer des relations sereines au sein d'une équipe de jeunes
- Communication et confiance vis à vis de l'association de classe
- Souhait de rotation des entraîneurs

En cas de litiges, une commission composée du Président, des vice-présidents et du responsable de la commission sportive (dans la mesure où ils ne sont pas juges et parties) pourra trancher.

ANNEXE C :

PRINCIPE DE SELECTIONS AUX AUTRES EPREUVES

I-2) Semaine Internationale de Schoelcher 2024

Pas de reconduction de l'invitation en 2024. La SNIM tombe en dehors de toute zone de vacances métropolitaines

I-3) Epreuves diverses sur invitation type Maroc

Selon les invitations reçues, les sélections se feront sur la CIP, pour les épreuves ayant lieu jusqu'en décembre, et sur la CIÉ pour les épreuves ayant lieu la saison suivante, en privilégiant les Benjamins, et selon le nombre de places offertes. Les sélections ne sont pas cumulables.

- ➔ Rabat en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés
- ➔ M'Diq en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés

Les épreuves de Rabat et M'diq étant équivalentes, la répartition se fera selon l'origine géographique des coureurs.

Ces épreuves seront limitées à une participation par coureur, et devront faire l'objet d'une pré-inscription auprès de la classe, et du dépôt d'un chèque de caution, au plus tard l'avant dernier jour de l'épreuve

I-4) Epreuves sur invitation types Championnats Continentaux

Selon le continent de référence, les championnats continentaux de la classe sont ouverts **prioritairement** aux coureurs des départements et territoires d'Outre-Mer les plus proches sous réserves de disposer de coureurs ayant le niveau 1. Les modalités de sélection et d'encadrement seront déterminées par les structures locales, en accord avec la classe :

- Championnat Nord-américain : équipe Antilles par entente Guadeloupe / Martinique dans une recherche de collaboration et de mutualisation de moyens
- Championnat d'Océanie : équipe de Nouvelle Calédonie

Si aucune équipe locale ne souhaite participer à l'épreuve, des coureurs de métropoles pourront adresser leur candidature à la Classe qui fera une sélection sur la base du classement coureur de la coupe de la classe.

Toute demande de participation à d'autres championnats IODA (en dehors de ceux cités) devra passer par la classe qui validera la demande et procédera à la déclaration des participants français. Ces championnats pourront être ouverts aussi bien aux Benjamins qu'aux Minime/cadet.

La Classe ne participera pas financièrement aux frais engagés sur ces championnats. La COF n'apportera pas de soutien logistique et ne mettra pas à disposition un entraîneur. Aucune dotation « Equipe de France » ne sera remise aux coureurs participants à ces épreuves.

ANNEXE D :

GRADATION DES GROUPES SUR LA CIP, L'OPTI-CUP ET LA CIE

Les différents groupes sur les épreuves **CIP** OPTI-CUP et **CIE** sont gradés de la manière suivante :

CIP et OPTI CUP CAP D'AGDE

- Groupes **Minimes/cadets** gradé 4
- **Benjamins Qualifiés** gradé 4
- **Course par équipe** gradé 4

CIE

- Groupe **criterium : Benjamins/Poussins** Groupe CR gradé 5A
- Groupe **Criterium : Minimes** Groupe CRM gradé 5A
- Groupe **Benjamins Qualifiés** Groupe BQ gradé 4
- Groupe **Minimes/Cadets** Groupe MC gradé 4

ANNEXE E : Niveaux Techniques (passeport pour l'autonomie FF Voile)



Passeport pour l'Autonomie

Niveau 1 : Se déplacer à la voile sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.
Premiers bords

- **Technique** : Avancer avec l'aide d'une voile et se diriger en utilisant la barre (ou le grément en PAV).
- **Sécurité** : Appliquer les consignes de sécurité énoncées par le moniteur.
- **Sens marin Environnement** : Respecter l'environnement.

Niveau 2 : Atteindre tout point du plan d'eau, sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.
Perfectionnement

- **Technique** : Naviguer à toutes les allures.
- **Sécurité** : Connaître et respecter les procédures et les manœuvres de sécurité fondamentales.
- **Sens marin Environnement** : Percvoir les éléments de l'environnement qui influent directement sur sa pratique.

Niveau 3 : Evoluer librement dans une zone de navigation surveillée.
Evolution

- **Technique** : Maîtriser la conduite à toutes les allures, y compris en surpuissance.
- **Sécurité** : Assurer sa sécurité dans des conditions normales de navigation.
- **Sens marin Environnement** : Connaître les éléments de l'environnement pour anticiper sur les conditions de sa pratique et de sa sécurité.

Niveau 4 : Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique.
Autonomie

- **Technique** : Maîtriser les réglages et la conduite, pour faciliter le pilotage dans les différentes conditions de vent et de mer.
- **Sécurité** : Maîtriser les procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (ovaries, vent fort, calme...).
- **Sens marin Environnement** : Concevoir un programme de navigation en fonction du site et des évolutions du contexte.

Niveau 5 : Naviguer de façon performante et responsable.
Maîtrise

- **Technique** : Exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du support pour optimiser son rendement.
- **Sécurité** : Evoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis.
- **Sens marin Environnement** : Se responsabiliser vis à vis du milieu et des autres pratiquants.

Stades de progression : Départemental, Régional, National 2, National 1

Sensation Performance Exploration

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE

ANNEXE F :

PERSPECTIVES COUREURS (PARCOURS TYPE)

Poussin 1 et 2 et benjamin 1ère année : je me forme au contact des plus grands dans mon club et ma Ligue, découvre les régates régionales si j'en ai le niveau, et donne rendez-vous aux copains à la CIE pour la fête sur le rond Open/Critérium.

Benjamin : je continue à me former, joue le championnat de Ligue ainsi que les épreuves inter-régionales, je joue, si j'en ai le niveau, les épreuves nationales que sont la CIP et la CIE. J'apprends à jouer en "par équipe".

Minime 1ère année : je démarre dans la cour des grands et commence mon premier objectif CFM. Je diversifie ma pratique et me déplace dans davantage de regroupements. Je peux intégrer le stage national.

Minime 2ème et 3ème années : je poursuis mon projet au travers duquel je peux envisager des performances au niveau national, voire des sélections internationales. Je prépare ma transition vers les séries suivantes et évite de me sur-spécialiser en Optimist, je continue ma formation.

Cadet 1 : les règles de la classe internationale IODA me permettent de continuer la pratique Optimist. Toutefois, la FFVoile recommande le passage en série Espoir après la 3^{ème} année. Je peux continuer la pratique Optimist si mon gabarit ne me permet pas de faire autrement ou si mon projet sportif n'est pas suffisamment abouti pour passer en « Espoir » (problème de constitution d'équipage, ou matériel par exemple).